



DEMANDE D'INSCRIPTION

SAISON 2019 - 2020

A retourner AU PLUS VITE avec le règlement et les pièces demandées

NOM : PRÉNOM :
Date de naissance : Mail :
Adresse :
Téléphone fixe et portable : (préciser "LR" pour les listes rouges) :

Cours souhaité(s) : Débutants/novices mardi 19h
 Intermédiaires mardi 20h30
 Novices/intermédiaires mercredi 20h30

A fournir **obligatoirement** lors de l'inscription :

- **Certificat médical** datant de moins de trois mois
ou décharge de responsabilité ci-dessous à compléter
- **Règlement** pour l'année complète (non remboursable)
Règlement par chèque à l'ordre de Spirit of Country.
Le règlement pourra être fractionné en 3 mensualités max

Cadre réservé au secrétariat			
Nombre de chèques			
Date de remise			
Dates des échéances	oct	nov	dec
Montant			
Date remise trésorière			

DROIT A L'IMAGE

J'autorise l'Association Spirit of Country de Baugé en Anjou à publier les photos et vidéos sur lesquelles j'apparais ou apparait mon enfant.

DECHARGE

Je soussigné(e) déclare, ne fournissant pas de certificat médical, décharger l'Association SPIRIT OF COUNTRY de Baugé en Anjou, de toute responsabilité engageant mon état de santé.

ENGAGEMENTS

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association en page 2 et m'engage à le respecter.

Je reconnais avoir été informé(e) par ses responsables qu'il est de ma propre responsabilité de me munir d'une garantie de responsabilité civile ainsi que de garantie(s) individuelle(s) pour mes propres dommages corporels.

Les statuts de l'Association sont consultables sur le site internet de Spirit of Country.

Signature de l'Adhérent,
Pour les mineurs préciser « parents » ou « tuteur légal »

L'admission définitive des membres sera prononcée par le conseil d'administration ; qui n'aura pas à justifier de sa décision en cas de refus.



DEMANDE D'INSCRIPTION

SAISON 2019 - 2020

(page 2 – A conserver)

REGLEMENT INTERIEUR

- * L'inscription est valable uniquement pour le(s) cours auquel(s) vous êtes inscrit(e).
- * Avoir un minimum de 12 ans. Les adhérents mineurs étant sous l'entière responsabilité de leurs parents ou tuteur légal.
- * Avoir rempli et signé la fiche d'inscription en page 1.
- * Avoir fourni un certificat médical de moins de 3 mois permettant la pratique de cette activité ou la décharge en page 1 à compléter.
- * Etre à jour de sa cotisation.
- * Venir aux cours obligatoirement équipé de :
Chaussures fermées sans talons hauts (chaussures type tennis déconseillées)
Chapeau de style country.
- * S'efforcer d'être présent(e) à chaque cours.
- * Ne pas perturber le bon déroulement des cours pour respecter l'évolution de chaque danseur et du groupe en général.
- * Ne pas tenir de propos incitant à la haine, à la violence, portant atteinte à une personne et/ou à l'association.
- * En cas de non-respect du règlement intérieur le conseil d'administration pourra prononcer un blâme, une exclusion temporaire ou la radiation du membre concerné. Le membre en sera informé par écrit par le conseil d'administration qui lui en exposera succinctement le motif et lui fournira les éléments permettant d'assurer sa défense. Le conseil d'administration entendra le membre et devra lui notifier après délibération sa décision sous 10 jours.

TARIFS SAISON 2019 - 2020

Adhésion annuelle pour un cours =	85 €
2 ^{ème} adhésion dans un même foyer =	65 €
Adhésion annuelle pour un 2 ^{ème} cours =	60 €
(Sous réserve de place disponible)	

GARDEZ LE CONTACT AVEC SPIRIT OF COUNTRY

Notre site internet =
www.spiritofcountry.net

Notre page Facebook =
[spirit of country baugé en anjou](#)